

Modalités d'inscription dans les bibliothèques universitaires

Préambule

L'accès aux bibliothèques et aux collections est libre et gratuit. Cependant, l'inscription est obligatoire pour emprunter des documents et profiter des services proposés.

- Lorsque votre situation vous permet de bénéficier **de la gratuité des droits d'inscription**, vous pouvez effectuer votre demande d'inscription en ligne à l'adresse : bu.unistra.fr – rubrique mon compte, puis « Pas encore inscrit ? ».
- Si votre situation nécessite **le paiement de droits d'inscription**, vous devez vous rendre dans une des bibliothèques suivantes :

Règlement en espèces, par chèque ou carte bancaire :

- [Bibliothèque Le Studium](#)

Règlement en espèces ou par chèque :

- [Bibliothèque de santé](#)

Règlement par chèque uniquement :

- [Bibliothèque éducation et enseignement – Colmar](#)

- [Bibliothèque éducation et enseignement – Strasbourg](#)

Remarques

Seuls les étudiants, les personnels et les utilisateurs autorisés de l'Université de Strasbourg accèdent à la totalité des services **ainsi qu'à la documentation numérique à distance.**

Si vous souhaitez utiliser principalement les services de la [Bibliothèque Nationale et Universitaire \(Bnu\) de Strasbourg](#), nous vous invitons à vous s'inscrire directement dans celle-ci.

INSCRIPTION AUTOMATIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE

- Étudiants de l'Université de Strasbourg (droits de bibliothèque payés à l'inscription à l'Université), y compris les étudiants inscrits en DAEU.
- Personnels de l'Université de Strasbourg et des hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS).
- Enseignants titulaires, vacataires, professeurs universitaires et hospitaliers de l'Université de Strasbourg.
- Professeurs émérites, honoraires et invités.
- Enseignants, chercheurs et personnels du CNRS et de l'INSERM
- Étudiants inscrits en initiation à l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI Alsace – 10 établissements).
- Étudiants, enseignants et personnels de l'ENGEES, de l'ENSAS, de la HEAR, de l'INSA, de l'UHA et les lecteurs inscrits à la Bnu.

	Pièce(s) justificative(s) à présenter	Prêt de documents et service de PEB	WIFI	Ouverture de session Unistra sur les ordinateurs disponibles dans les bibliothèques	Accès à la documentation numérique à distance	Accès au service de copies/scans et impressions
Étudiants, personnels, enseignants titulaires et vacataires de l'Unistra, professeurs universitaires et hospitaliers de l'Unistra	Pass campus	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Professeurs émérites, honoraires et invités	Carte invité	OUI	OUI	OUI	OUI/NON*	OUI

Étudiants, enseignants et personnels ENGEES, ENSAS, HEAR, INSA et lecteurs Bnu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pass campus ▪ Pass Bu Alsace 	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
Étudiants inscrits en initiation à l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI)	Pass campus	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Étudiants, enseignants et personnels de l'UHA	Pass campus	OUI	OUI	NON	NON	OUI
Enseignants, chercheurs et personnels du CNRS et de l'INSERM	Carte invité	OUI	OUI	NON	OUI/NON*	OUI

* Selon la situation. Si pas d'accès à la documentation numérique à distance, se rapprocher du gestionnaire RH de la structure de rattachement (composante, laboratoire...)

INSCRIPTION EN TANT QUE LECTEUR EXTÉRIEUR

Inscription gratuite

- Personnels du CHU de Strasbourg.
- Personnels retraités de l'Université de Strasbourg.
- Étudiants, personnels, lecteurs du réseau EUCOR.
- Personnels enseignant et administratif (dont Atsem) de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en activité.
- Lycéens, dont élèves inscrits dans les écoles de la 2^{ème} chance et étudiants en BTS boursiers.
- Demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux.

	Pièce(s) justificative(s) à présenter	Prêt de documents et PEB	WIFI	Ouverture de session Unistra sur les ordinateurs disponibles dans les bibliothèques	Accès à la documentation numérique à distance	Accès au service de copies/scans et impressions
Pour toutes les catégories	<ul style="list-style-type: none">▪ Pièce d'identité▪ Justificatif de situation▪ Justificatif de domicile▪ Photo d'identité	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
Pour les personnels retraités de l'Université de Strasbourg	<ul style="list-style-type: none">▪ Arrêté de mise en retraite en plus des pièces justificatives mentionnées ci-dessus	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
Pour les lycéens et étudiants boursiers	<ul style="list-style-type: none">▪ Notification de bourse en plus des pièces justificatives mentionnées ci-dessus	OUI	OUI	OUI	NON	OUI

Pour les lycéens mineurs boursiers (être âgé de 16 ans révolus ou être titulaire du baccalauréat)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorisation parentale en plus des pièces justificatives mentionnées ci-dessus 	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
---	--	-----	-----	-----	-----	-----

Inscription payante - Demi-tarif : 17 euros*

- Étudiants inscrits dans une autre université publique relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ou dans un autre établissement public de l'enseignement supérieur.
- Étudiants inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles publiques.
- Lycéens et étudiants en BTS non boursiers.
- Alumni souscripteurs à l'offre du Service relations alumni.

	Pièce(s) justificative(s) à présenter	Prêt de documents et PEB	WIFI	Ouverture de session Unistra sur les ordinateurs disponibles dans les bibliothèques	Accès à la documentation numérique à distance	Accès au service de copies/scans et impressions
Pour toutes les catégories	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pièce d'identité ▪ Justificatif de situation ▪ Justificatif de domicile ▪ Photo d'identité 	OUI	OUI	OUI	NON	OUI

Inscription payante - Plein tarif : 34 euros**

— Vous ne faites partie d'aucune catégorie mentionnée ci-dessus et vous résidez en France ou dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

	Pièce(s) justificative(s) à présenter	Prêt de documents et PEB	WIFI	Ouverture de session Unistra sur les ordinateurs disponibles dans les bibliothèques	Accès à la documentation numérique à distance	Accès au service de copies/scans et impressions
Pour toutes les catégories	<ul style="list-style-type: none">▪ Pièce d'identité▪ Justificatif de domicile▪ Photo d'identité	OUI	OUI	OUI	NON	OUI

****Tarif des droits de bibliothèque** : le coût de l'inscription est fixé annuellement par circulaire du MESR.

Remarque : les lecteurs extérieurs UHA doivent s'acquitter de 7 ou 14 euros en complément des frais d'inscription déjà réglés à l'UHA.

Les auditeurs libres doivent s'inscrire directement à l'université afin de bénéficier d'une carte invité. L'inscription se fait ici : <http://www.passcampus.fr/invite/>